

Annonce de l'expérience professionnelle de qualité

Institution/service :

Adresse complète :

N° de téléphone :

La direction de l'institution/service, confirme que :

Mme / M.

Candidat·e à l'admission dans la filière en Travail social de la HES-SO, a effectué / effectuée / effectuera son expérience professionnelle de qualité, pour une durée de semaines consécutives, en équivalent plein temps¹

du au soit heures à un taux d'occupation de %

La personne de référence désignée pour accompagner le/la candidat·e a été / est / sera Mme / M. qui est au bénéfice d'une formation de

La direction de l'institution / du service, a pris connaissance des informations relatives à la réalisation de l'expérience professionnelle de qualité.

Nom et prénom de la directrice /du directeur :

Sceau et signature :

Date :

Le présent document doit être retourné par le/la candidat·e au site de formation auquel il/elle a déposé son dossier de candidature accompagné du/des :

1. Cahier des charges de la personne engagée (ou descriptif des tâches)
2. Si le stage a lieu à l'étranger, contrat de stage et descriptif de l'institution concernée

¹ La **durée minimale de l'expérience professionnelle de qualité dans le social élargi est de 20 semaines** en équivalent plein temps, soit **800 heures**. Les 20 semaines doivent comporter au moins 10 semaines en continu dans le même lieu de pratique.

Il est également possible de faire l'intégralité de l'expérience professionnelle préalable à l'entrée en formation de 40 semaines dans le domaine du social auprès du même employeur.